



---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

### COMPTE-RENDU



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Limouzinière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAUNAY, Maire.

**Date de convocation** : 19 mars 2025

**Présents** : Frédéric LAUNAY, Nicolas BEAUPERIN, Marc BRUNEAU, Pierre BONNET, Jean-Pierre CLAIREMBAULT, Cyrille CORMIER, Catherine DI DOMENICO, Julien GRONDIN, Frédéric GUEDON, Estelle HAZE, Nathalie LIVA, Jean-Charles LOLLIER, Marie-Claude MALIDAIN, Christelle MARIA, Ludivine PICARD, Dominique RAMBAUD.

**Excusés** : Christine DENIS donne pouvoir à Dominique RAMBAUD, Delphine COUTAUD donne pouvoir à Frédéric LAUNAY.

**Absent** : Myriam RECOQUILLÉ

**Secrétaire de séance** : Dominique RAMBAUD

### Ordre du jour :

1. Compte de gestion 2024
2. Comptes administratifs 2024
3. Affectation des résultats
4. Subventions aux associations 2025
5. Forfait élève 2025
6. Participation aux fournitures scolaires 2025
7. Impôts locaux 2025
8. Budgets 2025
9. Subvention produit amendes de police
10. Vente photocopieur
11. Modification règlement salle Henri IV

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Madame Dominique RAMBAUD est désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire, rapporteur, présente le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 février 2025

Monsieur le Maire le soumet à approbation

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au maire :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a renoncé, au nom de la commune, à exercer le droit de préemption sur les biens suivants :

Décision	Parcelle	Superficie	Adresse	Propriétaire	Désignation	Prix
2025-06	ZM 204 – ZM 203	524 m <sup>2</sup>	10 rue du Fief	Steve MIETTE	habitation	172 00 €
2025-07	ZW 342 – ZW 345 – ZW 346	1 408 m <sup>2</sup>	7 rue des Vignes	Lucilia OLIVIER	Habitation	299 000 €

## 1. Compte de gestion 2024

Rapporteur : M. BONNET

Sous la présidence de Monsieur Frédéric LAUNAY, Maire, le Conseil Municipal examine les comptes de gestion des budgets communaux 2024 dressés par Nadine MENJOU Responsable du Service de Gestion Comptable de Pornic.

### Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

10300 - LA LIMOUZINIÈRE

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	-133 403,59		-257 621,14		-391 024,73
Fonctionnement	543 764,86	443 764,86	454 102,43		554 102,43
<b>TOTAL I</b>	<b>410 361,27</b>	<b>443 764,86</b>	<b>196 481,29</b>		<b>163 077,70</b>
II - Budgets des services à caractère administratif 17600-LOGTS SOCIAUX LA LIMOUZINIÈRE					
Investissement	-10 649,92		314 485,65		303 835,73
Fonctionnement	-264,59		18 195,91		17 931,32
<b>Sous-Total</b>	<b>-10 914,51</b>		<b>332 681,56</b>		<b>321 767,05</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>-10 914,51</b>		<b>332 681,56</b>		<b>321 767,05</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial 17700-LOCAUX COMMERC LA LIMOUZINIÈRE					
Investissement	-420,87		16 807,54		16 386,67
Fonctionnement	23 954,27	18 954,27	4 869,06		9 869,06
<b>Sous-Total</b>	<b>23 533,40</b>	<b>18 954,27</b>	<b>21 676,60</b>		<b>26 255,73</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>23 533,40</b>	<b>18 954,27</b>	<b>21 676,60</b>		<b>26 255,73</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>422 980,16</b>	<b>462 719,13</b>	<b>550 839,45</b>		<b>511 100,48</b>

Après vérification par les services, ces derniers sont en concordance avec les comptes administratifs et ne révèlent pas d'anomalies.

*Le Conseil Municipal,*

*Où l'exposé de Monsieur Pierre BONNET,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

**- APPROUVE** les comptes de gestion 2024 pour le budget principal et les budgets annexes.

## 2. Comptes administratifs 2024

Rapporteur : M. BONNET

Monsieur Pierre BONNET, adjoint aux finances, présente les comptes administratifs 2023 de la Commune établis par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire ne prend part ni au vote ni au débat

### a) CA du BUDGET PRINCIPAL

Budget Principal					
Dépenses					
Fonctionnement			Investissement		
	BP 2024	CA 2024		BP 2024	CA 2024
Ch 011 Charges à caractère général	685 750 €	676 192,37 €	001 Solde d'exécution de la	133 403,59 €	
Ch 012 Charges de personnel	1 150 000 €	1 030 829,19 €	section d'investissement reporté		
			Ch 16 Emprunts	145 000 €	124 544,43 €
023 Virement à la section d'investissement	409 190 €				
			204 Subventions d'équipement versés	76 050 €	65 742,81 €
Ch 65 Autres charges	271 000	293 099,29 €			
Ch 66 Charges financières	33 000	43 774,82 €	Ch 20 Immobilisations incorporelles	32 350 €	8 815,12 €
Ch 67 Charges exceptionnelles	2 000	181,28 €	Ch 21 Immobilisations corporelles	268 545 €	196 226,34 €
Ch 68 Dotations aux provisions	5 000	877,71 €	Ch 23 Immobilisations en cours	2 438 601 €	1 472 064,13 €
			ch 26 participations créances		
014 Atténuation de produits	10 000	0,00 €	Ch 040 opérations d'ordre	50 000 €	46 335,74 €
			Ch 041 Opérations patrimoniales	10 000 €	30 000,60 €
Ch 042 Opération d'ordre	7 000	92 227,00 €			
			Ch 45 Opérations pour compte de tiers	0 €	0 €
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>2 572 940 €</b>	<b>2 137 181,66 €</b>	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>3 153 950 €</b>	<b>1 943 729,17 €</b>
Recettes					
Fonctionnement			Investissement		
	BP 2024	CA 2024		BP 2024	CA 2024
002 Résultat d'exploitation reporté	100 000 €	100 000,00 €	001 Solde d'exécution de la section d'inve	0 €	0 €
Ch 70 Ventes de produits fabriqués	275 500 €	300 897,46 €			
Ch 73 Impôts et taxes	495 767 €	479 865,00 €	021 Virement de la section d'exploitation	409 190 €	
ch 731	866 734 €	901 022,00 €			
Ch 74 Dotations et participations	704 239 €	693 447,66 €	Ch 024 Cession d'immobilisation	369 000 €	0 €
Ch 75 Autres produits de gestion courante	60 000 €	90 127,40 €	Ch 10 Immobilisation corporelles	624 546,86 €	629 735,52 €
Ch 76 Produits financiers	100 €	4,64 €	1068 = 443 764,86 €		
Ch 77 Produits exceptionnels	10 000 €	65 216,70 €	Ch 13 Subventions d'investissement	1 234 213 €	584 144,91 €
ch 78 reprise sur amortissement	500 €	- €	Ch 16 emprunts	500 000 €	350 000 €
013 Atténuations de charges	10 100 €	14 367,49 €	ch 21 Immo corporelles		
			Ch 040 Opérations d'ordre de transfert en	7 000 €	92 227,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre se	50 000 €	46 335,74 €	Ch 041 Opérations patrimoniales	10 000 €	30 000,60 €
			Ch 45 Opérations pour compte de tiers	- €	
<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>2 572 940 €</b>	<b>2 691 284,09 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>3 153 950 €</b>	<b>1 686 108,03 €</b>

### Résultats de l'exercice 2024 :

Fonctionnement :	Dépenses :	2 137 181,66€
	Recettes :	2 591 284,09€
		<b>+ 454 102,43 €</b>
Investissement :	Dépenses :	1 943 729,17€
	Recettes :	<u>1 686 108,03€</u>

- 257 621.14 €

### Résultats antérieurs reportés

Fonctionnement :	100 000.00 €
Investissement :	- 133 403,59€

### Restes à réaliser 2024

Dépenses d'investissement :	315 146.66€
Recettes d'investissement :	281 894 €
Résultat :	- 33 252.66 €

### Résultats de clôture au 31/12/2024

Fonctionnement :	+ 554 102.43 €
Investissement :	- 391 024.73 €

A noter que, pour l'affectation du résultat sera pris en compte le besoin de financement de la section d'investissement (résultat + Restes à réaliser) soit 424 277.29€

**163 077.7 €**

### Principaux points (avec évolution entre les CA 2023 et 2024)

<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	<p><b>+4%</b></p> <p><b>Charges à caractère général +12%</b> <b>Restauration et Alimentation</b> : + 31% (lié à des factures 2023 payées en 2024) sinon +10% après re-traitement et en lien avec amélioration des goûters <b>Eau et assainissement</b> : +104% lié à une fuite d'eau (remboursement 2025 : 6000€) <b>Electricité</b> : +28% (augmentation des taxes, nouveau bâtiment : château, travaux en cours) <b>Combustibles</b> : +73% lié à une augmentation de la consommation de gaz à la salle de sports (4 livraisons en 2024 dont une en janvier et une en décembre) <b>Fournitures scolaires</b> +43% lié aux dépenses pour bricolage animations <b>Entretien des terrains</b> : +80% lié à la lutte contre les corvidés et au broyage de l'herbe dans les chemins (désormais annuel) <b>Maintenance</b> : +41% (lié à des factures 2023 payées en 2024) sinon +32 %. Nouvelles dépenses de maintenance (chauffage, connectique aire de camping-car, portes automatiques mairie et volets roulants services techniques, carnet sanitaire salle de sports) <b>Assurances</b> : Multi risque +25% et autres primes +30% <b>Divers services extérieurs</b> : + 46% (augmentation des formations, fête au château)</p> <p><b>Charges de personnel : -2%</b> - <b>Personnel titulaire</b> : - 9% - <b>Personnel non titulaire</b> : - 7% - <b>Autre personnel extérieur</b> : +130% - <b>Autres emplois d'insertion</b> *5.5</p> <p>Personnel titulaire en baisse lié aux départs de la comptable, de deux agents techniques en 2024 (non remplacés par des titulaires)</p>
-----------------------------------	--

	<p>Personnel non titulaire en baisse lié à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la baisse du nombre d'arrêts maladie en 2024</li> <li>- l'auto remplacement qui fonctionne bien au pôle enfance</li> <li>- l'embauche de deux agents en parcours emploi compétences : un agent animation enfance et un agent comptabilité (pour lesquels on a obtenu un remboursement de 13740.29€)</li> </ul> <p>Autre personnel extérieur en forte hausse lié</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au recours à la mission temporaire du centre de gestion pour une comptable (jusqu' en mai 2024)</li> <li>- à l'externalisation de la paye (13 € par bulletin par mois)</li> </ul> <p>A noter</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de 2,5% au 01/07/2023 s est appliquée sur l'année entière 2024</li> <li>- au 01/01/2024 augmentation de 5 points pour l'ensemble des fonctionnaires et contractuels et revalorisation de l'IFSE pour une partie des agents</li> <li>- Deux longs arrêts maladie sur l'année entière (ces deux arrêts ont donné lieu à remboursement de 42 497.31€)</li> <li>- la diminution entre 2023 et 2024 est aussi liée au versement de la prime pouvoir d'achat en 2023 (non reconduite)</li> </ul> <p><b>Autres charges de la gestion courante +5%</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- baisse de la contribution OGEC (avec régularisation en 2025) -16%</li> <li>- versement des autres contributions - 31% ( fonctionnement en année pleine pour les trois places de crèche : 2 à Saint Colomban (11 578.33€) et une à La Limouzinière (6280€). En 2023, chevauchement de 4 places (fin de la place de crèche à Saint Philbert en 2023)</li> </ul> <p><b>Charges financières +50%</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-remboursement des intérêts de la ligne de trésorerie</li> <li>- mise en place du rattachement de ICNE (intérêts courus non échus)</li> </ul>
<p><b>Recettes de Fonctionnement</b></p>	<p><b>+ 3 %</b></p> <p><b>Vente de produits +12%</b>  <b>Redevances périscolaire</b>, accueil de loisirs, restaurant et jeunesse +5 % (sans augmentation des tarifs excepté le gouter +0.25ct)  <b>Concessions cimetièrre * 3</b></p> <p><b>Impôts et taxes - 31%</b>  Baisse des recettes versées par le Département en fonction des DMTO (droits de mutation à titre onéreux) -27%</p> <p><b>Fiscalité locale +11%</b>  <b>augmentation de 8% des recettes des impôts directs locaux</b> (taxes foncières )</p> <p><b>Dotations et participations – 0.5 %</b></p>
<p><b>Dépenses D'investissement</b></p>	<p><b>+39%</b></p> <p><b>Emprunts - 22%</b> (diminution du remboursement du capital et diminution des Intérêts et nouvel emprunt contracté en fin 2024)</p> <p><b>Immobilisations incorporelles (etudes et concessions) – 90 %</b>  Frais d'étude - 90%</p> <p>Concessions (licences informatiques) – 22 037€ (nouveau logiciel berger Levrault en 2023)</p>

	<p><b>Subventions d'équipement +22%</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dépenses effacement réseau la Touche Monet 49 196€</li> <li>- travaux Orange rue Gazet de la Noe 707€</li> <li>- extension eau potable particulier 15 840€ (donnant lieu à recette de 15 840€)</li> </ul> <p><b>Immobilisations incorporelles +71%</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acquisition de parcelles pour 27 035€</li> <li>- indemnité d'éviction de 6000€</li> <li>- Equipement de l'aire de camping-car 61 076€</li> <li>- achat de véhicule camion benne 48 044€</li> <li>- travaux eaux pluviales rue de la Picarderie 6876€</li> </ul> <p><b>Travaux en cours +51%</b></p> <p><b>Restauration du château 515 085€</b>  <b>Aménagement de la rue Richebourg 207 951€</b>  Aménagement Parc Bonne Fontaine 49 217 € (jeux – paillage)  Parcours du patrimoine 11 625€  Portes accueil périscolaire 10 052€  Isolation Dojo 9 637€  Voirie carrefour rue Charles de gaulle 7 921 €  Reliquats mairie 4 453 €  Pergola cour d'école 1 680 €</p> <p><b>Aménagement des abords du château 344 211€</b>  <b>Salle Henri IV (y compris aménagement des abords) 238 952€</b>  <b>Cellules commerciales et logements Place Sainte Thérèse 64 140€</b></p>
<p><b>Recettes D'investissement</b></p>	<p><b>+20%</b></p> <p><b>Emprunt +350 000 €</b></p> <p><b>Dotations – 0.6 %</b>  FCTVA *3  Taxe d'aménagement – 34 %  Excédent de fonctionnement -16%</p> <p><b>Subventions d'investissement –10%</b></p>

**SUBVENTIONS PERCUES 2024**

		<b>restauration CHÂTEAU</b>	
			2024
		DETR	70 000 €
		DRAC	110 952 €
		Région	48 500 €
		Département	- €
		Leader	
		Fondation patrimoine	55 057,88 €
		FNAP	
		<b>TOTAL</b>	<b>284 509 €</b>
		<b>Mairie</b>	
			2024
		Région	37 500,00 €
		<b>Rue Richebourg</b>	
			2024
		Grand Lieu (fonds de concours )	44 645 €
<b>salle Henri IV</b>			
	2024		
DETR	15 000 €	<b>Skate park</b>	
DSIL 2023	25 500 €		2024
fonds vert	21 000 €	Département	5 720 €
Grand Lieu (fonds de concours )	38 957 €		
<b>TOTAL</b>	<b>100 457 €</b>	<b>Opération cœur de bourg</b>	
			2024
		Leader	18 024 €
		<b>Cellules commerciales et logements</b>	
	2024		
fonds vert	45 000,00 €	<b>Plan guide et mobilités douces</b>	
Fonds de soutien aux commerces ruraux	25 000,00 €		2024
autres		ADEME	6 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>70 000,00 €</b>	Département	17 290 €
		<b>TOTAL</b>	<b>23 290 €</b>

## b) CA LOCAUX COMMERCIAUX

### Budget annexe Locaux commerciaux

Dépenses					
Fonctionnement			Investissement		
Ch 011	BP 2024	CA 2024	Ch 001	BP 2024	CA 2024
61528 Autres		0,00 €	Solde d'exécution de la section d'inv	420,87 €	420,87 €
63512 Taxes foncières		2 123,00 €	<b>Sous total</b>	<b>420,87 €</b>	<b>420,87 €</b>
6156 Maintenance		0,00 €	<b>Ch 040</b>		
			13911 Subventions d'investissement		829,34 €
<b>Sous total</b>	<b>8 350,00 €</b>	<b>2 123,00 €</b>	13913 Subventions d'investissement		674,80 €
<b>Ch 023</b>			21731 Bâtiments publics		0,00 €
023 Virement à la sec	5 000,00 €		<b>Sous total</b>	<b>1 600,00 €</b>	<b>1 504,14 €</b>
<b>Sous total</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Ch 16</b>		
<b>Ch 042</b>			1641 Emprunts	6 400,00 €	6 460,05 €
6811 Dotations aux ar	7 500,00 €	7 557,86 €	165 Dépôts et cautionnements reçus		0,00 €
<b>Sous total</b>	<b>7 500,00 €</b>	<b>7 557,86 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>6 400,00 €</b>	<b>6 460,05 €</b>
<b>Ch 65</b>			<b>Ch 21</b>		
6588 autres Charges diverses de gestion cou		0,08 €	2131 Autres bâtiments		0,00 €
<b>Sous total</b>	<b>100,00 €</b>	<b>0,08 €</b>	<b>2188 Autres immobilisations</b>		0,00 €
<b>Ch 66</b>			2158 Installation, matériel et outillages techniques		1 740,40 €
66111 Intérêts réglés à l'échéance		537,71 €	<b>Sous total</b>	<b>23 033,40 €</b>	<b>1 740,40 €</b>
66112 Rattachement ICNE		111,70 €			
661121 Montant des ICNE de l'exercice		-127,00 €			
<b>Sous total</b>	<b>650,00 €</b>	<b>522,41 €</b>			
<b>Ch 67</b>					
673 Titres annulés sur exercices antérieurs		1 740,00 €			
<b>Sous total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 740,00 €</b>			
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>21 600,00 €</b>	<b>11 943,35 €</b>	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>31 454,27 €</b>	<b>10 125,46 €</b>
Recettes					
Fonctionnement			Investissement		
Ch 002	BP 2024	CA 2024	Ch 021	BP 2024	CA 2024
002 Résultat d'exploitation reporté	5 000 €	5 000 €	021 Virement de la section d'exploitation	5 000 €	0 €
<b>Sous total</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>5 000 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Ch 042</b>			<b>Ch 040</b>		
777 Quote part de sub	1 600 €	1 504 €	28131 Bâtiments	7 500 €	7 558 €
<b>Sous total</b>	<b>1 600 €</b>	<b>1 504 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>7 500 €</b>	<b>7 558 €</b>
<b>Ch 75</b>			<b>Ch 10</b>		
752 Revenus des immeubles		15 150 €	1068 Excédents de fonctionnement c	18 954 €	18 954 €
7588 Autres produits gestion courante		158 €	<b>Sous total</b>	<b>18 954 €</b>	<b>18 954 €</b>
<b>Sous total</b>	<b>15 000 €</b>	<b>15 308 €</b>	<b>Ch001</b>		
<b>Ch 77</b>			001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
778 Autres produits exceptionnels			<b>Sous total</b>		<b>0 €</b>
<b>Sous total</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>			
<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>21 600,00 €</b>	<b>21 812,41 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>31 454,27 €</b>	<b>26 512,13 €</b>

#### Résultats de l'exercice 2024 :

Fonctionnement :

Dépenses : 11 943.35€

Recettes : 16 812.41€  
+ 4869.06 €

Investissement :

Dépenses : 9 704.59 €  
Recettes : 26 512.13 €  
+ 16 807.54 €

### **Résultats antérieurs reportés**

Fonctionnement : 5000 €  
Investissement : - 420.87€

### **Résultats de clôture au 31/12/2024**

Fonctionnement : + 9 869.06 €  
Investissement : + 16 386.67 €

---

**26 255. 73 €**

Les dépenses de fonctionnement sont limitées et peu de dépenses d'investissement ont été réalisées en 2024 (réparation rideau porte automatique)



### Résultats antérieurs reportés

Fonctionnement :	-264.59 €
Investissement :	-10 649.92 €

### Résultats de clôture au 31/12/2024

Fonctionnement :	17 931.32 €
Investissement :	303 835.73 €

---

**321 767.05 €**

Ce résultat est très excédentaire du fait de la vente des logements de la basse Noe en 2024  
Ce budget est clos au 31 Décembre 2024 et les résultats seront reportés sur le budget commune 2025

*Le Conseil Municipal,*

*Où l'exposé de Monsieur Pierre BONNET,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2024 du budget principal, du budget locaux commerciaux et du budget logements sociaux.

### 3. **Affectation de résultats**

Rapporteur : M. BONNET

M BONNET indique que l'affectation du résultat tient compte de la fusion des budget commune et logements sociaux puisque le budget logements sociaux a été clôturé au 31/12/2024

Pour le budget Commune, en investissement, le montant à affecter est composé du déficit d'investissement 2024 du budget commune (391 024,73€) et de l'excédent d'investissement du budget logements sociaux (303 835,73 €), soit - 87 189€

Pour le budget Commune, en fonctionnement, le montant à affecter est composé de l'excédent 2024 du budget commune (554 102 .43€) €) et de l'excédent de fonctionnement du budget logements sociaux (17 931,32 €), soit 572 033.75 €

Il est proposé l'affectation suivante :

**Budget principal :**

- Dépense d'investissement au D001 : 87 189€
- Recette de fonctionnement en RI au 1068 : 454 102,43€
- Recette de fonctionnement au R002 : 117 931,32 €

**Budget locaux commerciaux :**

- Recette d'investissement au R001 : 16 386,67€
- Recette de fonctionnement au R002 : 5000 €
- Recette de fonctionnement en RI au 1068 : 4 869.06 €

*Le Conseil Municipal,*

*Où l'exposé de Monsieur Pierre BONNET,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

- **APPROUVE** l'affectation des résultats 2024 telle que présentée ci-dessus.

#### 4. Subventions aux associations 2025

Rapporteur : M. BONNET

Les membres du Conseil Municipal qui exerceraient des fonctions au sein d'un bureau d'une association ou auraient un intérêt quelconque, devront sortir de la salle et ne pas prendre part au débat ni au vote.

F.C. Logne Boulogne	1 600,00 €	1 800,00 €	195 adhérents dont 54 limouzins	2 200,00 €	2 000,00 €
Club Tir Limouzin	1 000,00 €	1 000,00 €	25 adhérents dont 7 limouzins	1 000,00 €	1 000,00 €
TAEKWONDO Limouziniere	750,00 €	750,00 €	221 adhérents dont 83 limouzins	1 000,00 €	800,00 €
Etoile Sportive de la Logne	100,00 €	100,00 €	21 adhérents dont 7 limouzins	250,00 €	100,00 €
Union Basket Logne	700,00 €	900,00 €	262 adhérents dont 61 limouzins	900,00 €	900,00 €
Saint Colomban Tennis Table	150,00 €	160,00 €	45 adhérents dont 10 Limouzins	160,00 €	160,00 €
Danse Passion en Retz	400,00 €	500,00 €	50 adhérents dont 33 limouzins	500,00 €	500,00 €
AR SUD LAC	250,00 €	300,00 €	550 adhérents dont 16 limouzins	350,00 €	300,00 €
Judo club Igeen	Pas de subvention	Pas de subvention	66 adhérents dont 14 limouzins	600,00 €	150,00 €
<b>TOTAL SPORTIVES</b>	<b>4 950,00 €</b>	<b>5 510,00 €</b>		<b>6 960,00 €</b>	<b>5 910,00 €</b>

Associations	Subventions versées en 2023	Subventions versées en 2024	Commentaires	Souhait association / entité	Proposition de la Commission finances
A.P.E Gaston Chaissac (école)	2 380,00 €	2 176,00 €	132 élèves + Subvention exceptionnelle - fresque pour 20 ans de l'école : 700€ pour 1400€ de dépenses	2244 +700	2 944,00 €
A.P.E. Actions des parents d'élèves Gaston Chaissac	- €		6 membres	500,00 €	- €
A.P.E.L St Joseph	2 533,00 €	2 091,00 €	19 adhérents - 134 élèves	2 400,00 €	2 278,00 €
<b>TOTAL SCOLAIRES</b>	<b>4 913,00 €</b>	<b>4 267,00 €</b>		<b>2 900,00 €</b>	<b>5 222,00 €</b>

Associations	Subventions versées en 2023	Subventions versées en 2024	Commentaires	Souhait association / entité	Proposition de la Commission finances
Nounous du Lac	300,00 €	300,00 €	18 adhérents dont 3 limouzins	350,00 €	300,00 €
Au bonheur des p'tits Limouzins	400,00 €	400,00 €	27 adhérents limouzins	800,00 €	400,00 €
ADAPEI	100,00 €	100,00 €	2 limouzins accueillis dans l'établissement	100,00 €	100,00 €
Restos du cœur	1 400,00 €	1 600,00 €	27432 personnes accueillis dont 14 limouzins	2 000,00 €	1 600,00 €
RETZ' AGIR	1 989,60 €	2 022,40 €	139 adhérents pour l'AI dont 4 limouzins 0,80 €/hab pour asso + 0,5€/hab pour les chantiers	2 100,00 €	2 017,60 €
ADMR	1 500,00 €	1 300,00 €	94 adhérents dont 30 limouzins	1 330,00 €	INCLUS DANS BUDGET CCAS
ADT	200,00 €	200,00 €	21 limouzins	200,00 €	INCLUS DANS BUDGET CCAS
ADAR	157,66 €	223,13 €	9 Limouzins pour 898,484h	2 228,23 €	INCLUS DANS BUDGET CCAS
Secours populaire français	2 487,00 €	2 528,00 €	13 adultes et 18 enfants limouzins 1€ par habitant	2 528,00 €	2 522,00 €
La Prévention Routière	100,00 €	100,00 €	9000 personnes sensibilisées en 2024 en Loire Atlantique	150,00 €	100,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	200,00 €				- €
Secours Catholique	Pas de subvention	Pas de subvention	11 Bénévoles, 20 familles aidées depuis janvier 2024	à l'appréciation du conseil	- €
Association Le Nez de l'ouest	Pas de subvention	Pas de subvention		à l'appréciation du conseil	- €
Solidarités femmes	200,00 €	200,00 €	43 adhérents	250,00 €	- €
Ligue des droist de l'homme	Pas de subvention	Pas de subvention	307 adhérents, 60 bénévoles	500,00 €	- €
APF	Pas de subvention	Pas de subvention	369 adhérents	800,00 €	- €
Don du sang	60,00 €	235,00 €		à l'appréciation du conseil	60,00 €
<b>TOTAL SOCIALES</b>	<b>9 094,26 €</b>	<b>9 208,53 €</b>		<b>13 336,23 €</b>	<b>7 099,60 €</b>

Associations	Subventions versées en 2023	Subventions versées en 2024	Commentaires	Souhait association / entité	Proposition de la Commission finances
Amicale de l'Espoir	300,00 €	300,00 €	35 adhérents	300,00 €	300,00 €
Société de chasse	200,00 €	200,00 €			200,00 €
MUSIQUE ET DANSE 44	3 696,00 €	3 984,20 €	contribution 1,48 €/ habitant + 15,24€ adhésion		convention résiliée - recherche d'une alternative
Office Municipal La Limouzinière	150,00 €	550,00 €			633,50 €
AFM Téléthon 44	Pas de demande pour 2023	Pas de subvention		à l'appréciation du conseil	- €
FOOT FETE F....	500,00 €	500,00 €	25 ans de FFF	500 € + subv except 1 200 € pour les 25 ans	1 700,00 €
AFN	100,00 €	100,00 €	24 adhérents	100,00 €	100,00 €
<b>TOTAL CULTURE/ LOISIRS</b>	<b>4 946,00 €</b>	<b>5 634,20 €</b>		<b>400,00 €</b>	<b>2 933,50 €</b>

Associations	Subventions versées en 2023	Subventions versées en 2024	Commentaires	Souhait association / entité	Proposition de la Commission finances
--------------	-----------------------------	-----------------------------	--------------	------------------------------	---------------------------------------

AUTRES DEMANDES					
Lycée Briacé	Pas de subvention	Pas de subvention	2 jeunes inscrit	à l'appréciation du conseil	- €
Le souvenir français	Pas de subvention	Pas de subvention		à l'appréciation du conseil	- €
MFR LES SABLES D'OLONNES	Pas de subvention	Pas de subvention	1 inscrit	à l'appréciation du conseil	- €
SOLIDARITES PAYSANS	Pas de subvention	Pas de subvention		à l'appréciation du conseil	- €
<b>TOTAL</b>				<b>- €</b>	<b>- €</b>
CAUE	228,00 €	288,00 €			288,00 €
<b>TOTAL ECONOMIQUES</b>	<b>228,00 €</b>	<b>288,00 €</b>		<b>- €</b>	<b>288,00 €</b>
POMPIERS		1 333,00 €	500 + 833		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 131,26 €</b>	<b>26 240,73 €</b>		<b>23 596,23 €</b>	<b>21 453,10 €</b>

**Pour le vote des subventions des associations culture et loisirs, n'ont pas pris part au vote : Nicolas Beauperin, Cyrille Cormier, Catherine Di Domenico, Nathalie Liva, Frédéric Guedon et Christelle MARIA.**

La commission finances réunie le 17/03/2025 a émis un avis favorable aux propositions (colonne de droite)

*Le Conseil Municipal,*

*Où l'exposé de Monsieur Pierre BONNET,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

- **APPROUVE** le montant des subventions attribuées pour les associations pour l'année 2025 suivant le tableau ci-dessus.

## 5. Forfait élève 2025

Rapporteur : M. BONNET

Le « forfait élève » est une participation financière obligatoire des collectivités locales pour les écoles privées sous contrat d'association.

Chaque année, le service administratif de la mairie réalise le bilan financier de l'école publique prenant en compte :

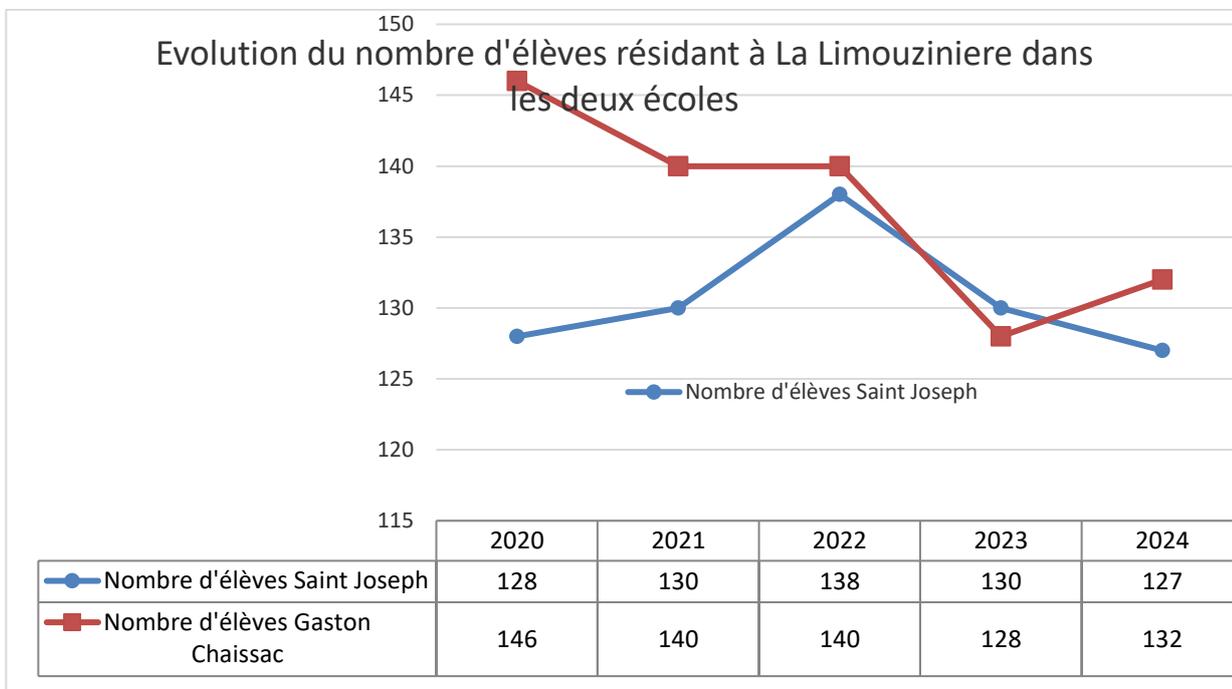
Les dépenses de fonctionnement : charges de bâtiment, charges de personnel (ATSEM)...

Les dépenses relatives aux frais de scolarité : documentation, fournitures scolaires....

Les recettes : avoirs sur factures...

Ce bilan financier permet d'établir le coût d'un élève élémentaire/maternel (le coût d'un élève maternel étant plus élevé puisqu'on retrouve les frais de personnel relatifs aux ATSEM), ce coût est ensuite multiplié par le nombre d'élèves de l'école privée (domiciliés sur la commune) = montant du forfait élève versé à l'école privée

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'élèves Saint Joseph	128	130	138	130	127
Maternelle	45	44	52	37	43
Elémentaire	83	86	86	93	84
Nombre d'élèves Gaston Chaissac	146	140	140	128	132
Maternelle	48	49	49	43	48
Elémentaire	98	91	91	85	84
Charges à caractère général	27 179 €	30 951 €	29 299 €	35 639 €	40 187 €
Charges de personnel	80 377 €	74 898 €	84 461 €	83 764 €	72 587 €
Montant du forfait élève maternelle	1 538,07 €	1 519,67 €	1 548,29 €	1 754,42 €	1 558,65 €
Montant du forfait élève élémentaire	257,01 €	262,55 €	364,75 €	462,32 €	394,62 €
Montant du forfait élève (pour 2016 et 2017)					
Subvention allouée à l'OGEC	90 545,39 €	89 444,76 €	111 879,27 €	100 796,95 €	107 282,38 €
<b>Autres charges non comptabilisées dans le forfait élève</b>					
Frais de formation	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Contribution Centre aquatique Gran	0 €	2 420 €	3 205 €	8 050 €	8 740 €
Subvention APE G. Chaissac	2 397 €	2 346 €	1 574 €	0 €	0 €
Investissement (mobilier, matériel in	3 148 €	1 479 €	44 481 €	15 680 €	11 478 €
Remboursement des salaires	3 210 €	2 390 €	0 €	0 €	0 €



M BONNET indique que l'augmentation des charges à caractère général est notamment due à l'électricité (+21%) et que la baisse du montant du personnel est surtout liée au fait qu'en 2023, une hausse a eu lieu pour plusieurs raisons : arrêts de l'agent d'entretien et coûts de remplacement, coût supérieur de l'ancien agent technique qui est parti et prime pouvoir d'achat.

La baisse de chaque forfait est également due à l'augmentation du nombre d'élèves de l'école Gaston Chaissac.

La contribution de **107 282.38€** est calculée ainsi

Pour la rentrée 2024 : 43 élèves maternelle \* 1558.65 € + 84 élèves primaires \* 394.62 €

Auquel s'ajoute une régularisation de l'an dernier : 3 maternelles \* 1754.42 € + 4 primaires \* 462.32€

La commission finances réunie le 17/03/2025 a émis un avis favorable à cette proposition.

*Le Conseil Municipal,*

*Oui l'exposé de Monsieur Pierre BONNET,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

- **APPROUVE** le forfait élève 2025 tel que présenté et la participation à l'OGEC pour l'année 2025.

## **6. Participation aux fournitures scolaires 2025**

Rapporteur : M. BONNET

Il est proposé de maintenir le montant de la dotation de fournitures scolaires à **36.45€** par élève des deux écoles :

→ Ecole Gaston Chaissac : 36.45€ \* 132 élèves = 4811.4 €

→ Ecole Saint Joseph : 36.45€ \* 127 élèves = 4 629.15 €

Auquel s'ajoute une régularisation de l'an dernier pour Saint Joseph : 36.45 € \* 7 élèves = 255.15€

Soit un **total de 4884.3€ pour Saint Joseph.**

Soit une **subvention globale de 9 696€** pour les fournitures scolaires des deux écoles.

La commission finances réunie le 17/03/2025 a émis un avis favorable à cette proposition

*Le Conseil Municipal,*

*Où l'exposé de Monsieur Pierre BONNET,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

- **APPROUVE** la fixation de la subvention pour les fournitures scolaires à 36.45 € par élève pour l'année 2025.

## 7. Impôts locaux 2025

Rapporteur : M. BONNET

Taux adoptés en 2024 : (augmentation de 2.6% par la commune)

Taxe foncière bâtie (TFB) : 34.37 %

Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 54.74 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants : 18.95 %

En 2024, les résultats des impôts locaux du CA ont été de 879 807 €

En 2024, Les valeurs locatives augmentent de 1.71 % (base) sur décision de l'Etat

Avec l'augmentation de 1.71 % (augmentation des bases), la recette attendue serait de 894 852 €

La commission finances propose une augmentation de 2.6% des taux de la part de la commune (identique à 2024), ce qui permettrait d'atteindre des recettes de 918 118 € (soit 23 266 € de plus, c'est-à-dire environ 20 € par an par foyer en plus)

Le tableau ci-joint indique les taux 2024 et 2025 des communes de Grand Lieu communauté :

	2024		evolution	2025	
	TFB	TFNB		TFB	TFNB
Le Bignon	33,50%	40,00%	0%	33,50%	40,00%
La Limouziniere	34,37%	54,74%			
St Lumine de Coutais	35,13%	63,87%	2%	35,83%	65,15%
La Chevrollière	36,00%	53,07%	0%	36,00%	53,07%
Geneston	37,85%	63,88%	1,7%	38,49%	64,95%
Saint Colomban	38,07%	63,68%	7%	40,73%	68,14%
Montbert	38,50%	51,17%	0%	38,50%	51,17%
St Philbert de grand Lieu	41,28%	66,91%	0%	41,28%	66,91%
Pont Saint Martin	48,50%	86,10%	3%	49,96%	88,68%

**Proposition :**

taux	produit supplémentaire	Nouveau tx TFB	Nouveau tx TFNB
2,60%	23 266 €	35,26	56,16

*Le Conseil Municipal,*

*Où l'exposé de Monsieur Pierre BONNET,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

- **DECIDE** de modifier les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024 et de les fixer à

	<b>Taux 2025</b>
<b>Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties</b>	<b>35.26%</b>
<b>Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties</b>	<b>56.16%</b>
<b>Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale</b>	<b>19.44%</b>

- **AUTORISE** M le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

## **8. Budgets 2025**

Rapporteur : M. BONNET

Suite à l'avis de la commission finances réunie le 17 mars 2025, Monsieur Pierre BONNET, adjoint aux finances, présente les différents budgets.

a) Budget principal

Monsieur Pierre BONNET, adjoint aux finances, présente le budget primitif 2025 du budget principal qui s'équilibre en section de fonctionnement à 2 610 510 € et en section d'investissement à 2 276 061.42 €.

## Budget Principal

### Dépenses

Fonctionnement				Investissement			
	CA 2024	BP 2025	EV 24- 25		CA 2024	BP 2025	EV 24- 25
Ch 011 Charges à caractère général	676 192,37 €	718 610 €	6%	001 Solde d'exécution de la	133 404 €	87 189 €	
Ch 012 Charges de personnel	1 030 829,19 €	1 100 000 €	6,7%	section d'investissement reporté			
				Ch 16 Emprunts	124 544 €	150 000 €	20%
023 Virement à la section d'investissement		400 000 €					
				204 Subventions d'équipement versés	65 743 €	40 000 €	-39%
Ch 65 Autres charges	293 099,29 €	291 900	0%				
Ch 66 Charges financières	43 774,82 €	62 000	42%	Ch 20 Immobilisations incorporelles	8 815 €	22 654 €	157%
Ch 67 Charges exceptionnelles	181,28 €	13 000		Ch 21 Immobilisations corporelles	195 450 €	186 501 €	-5%
Ch 68 Dotations aux provisions	877,71 €	5 000		Ch 23 Immobilisations en cours	1 472 841 €	1 719 717 €	17%
014 Atténuation de produits	- €	10 000		Ch 040 opérations d'ordre	46 336 €	50 000 €	8%
				Ch 041 Opérations patrimoniales	30 001 €	20 000 €	-33%
Ch 042 Opération d'ordre	92 227,00 €	10 000					
				Ch 45 Opérations pour compte de tiers	- €	0 €	
Total (hors 023)	2 137 181,66 €	2 210 510,00 €	3%				
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>2 137 182 €</b>	<b>2 610 510 €</b>		<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 077 133 €</b>	<b>2 276 061,42 €</b>	<b>10%</b>

### Recettes

Fonctionnement				Investissement			
	CA 2024	BP 2025	EV 24- 25		CA 2024	BP 2025	EV 24- 25
002 Résultat d'exploitation reporté	100 000 €	117 931 €	18%	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0 €	
Ch 70 Ventes de produits fabriqués	300 897 €	280 770 €	-7%				
Ch 73 Impôts et taxes	479 865 €	467 533 €	-3%	021 Virement de la section d'exploitation		400 000 €	
ch 731 Fiscalité locale	901 022 €	918 618 €	2%				
Ch 74 Dotations et participations	693 448 €	698 058 €	1%				
Ch 75 Autres produits de gestion courante	90 127 €	66 900 €	-26%	Ch 024 Cession d'immobilisation		0 €	
Ch 76 Produits financiers	5 €	100 €		Ch 10 Immobilisation corporelles	629 736 €	662 733,74 €	5%
Ch 77 Produits exceptionnels	65 217 €	- €	-100%	1068 = 454 102,43			
ch 78 reprise sur amortissement	0 €	500 €		Ch 13 Subventions d'investissement	584 145 €	1 033 328 €	77%
013 Atténuations de charges	14 367 €	10 100 €	-30%	Ch 16 emprunts	350 000 €	150 000 €	-57%
				ch 21 Immo corporelles	0 €		
042 Opérations d'ordre de transfert entre se	46 336 €	50 000 €	8%	Ch 040 Opérations d'ordre de transfert en	92 227 €	10 000 €	-89%
				Ch 041 Opérations patrimoniales	30 001 €	20 000 €	-33%
				Ch 45 Opérations pour compte de tiers	0 €	- €	
				<b>Total (hors 021)</b>	<b>1 686 108 €</b>	<b>1 876 061 €</b>	<b>11%</b>
<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>2 691 284 €</b>	<b>2 610 510 €</b>	<b>-3%</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 686 108 €</b>	<b>2 276 061,42 €</b>	

Monsieur Pierre BONNET indique que les **dépenses de fonctionnement** augmentent de 3% par rapport au CA 2024

Les **charges de fonctionnement** augmentent de **6.3%** par rapport au CA 2024.

Principales augmentations : électricité +16%, fournitures voirie +56% et voirie +45%, locations +31%, entretien des terrains +25%, bâtiments publics +35%, assurances +15%, services extérieurs +23%.

Principales diminutions : contrats de prestations de service -67%, relations publiques -30%.

Les **charges de personnel** augmentent de **6.7%** : création d'un poste agent administratif à 80% (accueil), stagiairisation de 6 agents (4 en 2024 et 2 en 2025), recrutement d'une apprentie fin 2024, prise en compte de la prévoyance obligatoire depuis le 01/01/2025, augmentation des cotisations retraites CNRACL de 3% au 01/01/2025 (qui augmenteront également de 3% en 2026, 2027 et 2028)

Les **charges financières** augmentent de 42% (emprunt contracté en 2024, ligne de trésorerie)

Monsieur Pierre BONNET indique que les **recettes de fonctionnement** diminuent de 3% par rapport au CA 2024 (stagnation des dotations, diminution de remboursements liés au personnel)

Concernant les **dépenses d'investissement**, elles augmentent de 10 % par rapport au CA 2024. Les charges liées à l'emprunt augmentent de 20% (intégration de l'emprunt issu du budget logements sociaux et emprunt 2024), les immobilisations corporelles diminuent de 5% et les travaux en cours augmentent de 17%

Immobilisations corporelles pour 186 501 €

<b>Eglise</b>	33 000 €
toiture église et reprise plafonds sacristie	
<b>Ecole Gaston Chaissac</b>	15 740 €
végétalisation cour et bancs, Peinture des murs de 1 classe , LED, sanivap	
<b>salle Henri IV</b>	53 590 €
cloture et plantations / terrasse en beton désactivé/rénovation toiture (entretien et produit)/ stores porte placard étagere/extincteur/porte Four et induction/ petits réfrigérateurs	
<b>Abords château</b>	6 800 €
deux coffrets électriques coté parking et coté château / cloture mouton/rangement poubelle/table terrassement	
<b>Autres</b>	
<b>achat terrains</b>	20 000 €
Signalisation (dont panneau bibliothèque) et marquage sécurité routiere	14 200 €
dalle beton office	6 000 €
LED Moncire	5 000 €
Illuminations Noel	5 000 €
matériel office (dont un nouveau barnum)	4 600 €
terrain pétanque Richebourg et plantations	3 000 €
meublier urbain	3 000 €
meublier bibliothèque et barak ados	2 500 €
matériel informatique	2 600 €
peinture restaurant scolaire	2 600 €
matériel service technique	2 500 €

Immobilisations en cours pour 1 719 717 €

1 104 121 €	Cellules commerciales et logements
209 025 €	Aménagement abords château
306 571 €	Rénovation salle Henri IV
40 000€	Aménagements mobilités douces
60 000 €	Aménagement terrain bicross

*M le Maire ajoute que ces investissements peuvent se faire notamment au bon niveau de subventionnement et grâce aux fonds de concours supplémentaires que Grand Lieu Communauté pourra octroyer (+40 000€ environ)*

Concernant les **recettes d'investissement**, elles augmentent de 11 % par rapport au CA 2024 grâce aux subventions d'investissement (+77%) et à l'emprunt pour les logements sociaux (150 000€)  
Il est prévu une recette de 1 033 328 € de recettes de subventions

<b>Logements et commerces</b>	
Fonds vert CELLULES COMMERCIALES	<b>255 000 €</b>
cellules commerciales CTR	<b>23 621 €</b>
aide à la pierre	<b>10 590 €</b>
DETR cellules commerciales T1	<b>37 790 €</b>
DETR cellules commerciales T2	<b>50 000 €</b>
DSIL cellules commerciales T1	<b>45 043 €</b>
soit	<b>422 044 €</b>

<b>Château et abords</b>	
Château travaux de securisation TRANCHE 3	<b>24 217 €</b>
Leader	<b>40 000 €</b>
TEN abords du château	<b>51 000 €</b>
aménagement abords château CTR	<b>50 000 €</b>
Château Tranche 1 Département	<b>17 427 €</b>
Château Tranche 2 Département	<b>36 375 €</b>
Tx compl Département	<b>14 530 €</b>
Fonds de concours Grand lieu communauté	<b>125 000 €</b>
Parcours patrimoine	<b>2 025 €</b>
FNAP fouilles	<b>9 253 €</b>
soit	<b>369 827 €</b>

<b>Salle Henri IV</b>	
Fonds vert salle Henri IV	<b>49 000 €</b>
Fonds de concours Grand lieu communauté	<b>38 957 €</b>
DSIL salle Henri IV	<b>59 500 €</b>
DETR salle Henri IV	<b>35 000 €</b>
soit	<b>182 457 €</b>

Autres	
fonds de concours et amende de police	<b>59 000 €</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 033 328 €</b>
--------------	--------------------

*Le Conseil Municipal,*

*Où l'exposé de Monsieur Pierre BONNET,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

- **ADOpte** LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

- **AUTORISE** M le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre à l'exclusion

des crédits de dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

Fonctionnement : 7.5%

Investissement : 7.5%

b) Budget Locaux commerciaux

Monsieur Pierre BONNET, adjoint aux finances, présente le budget primitif 2025 du budget annexe locaux commerciaux qui s'équilibre en section de fonctionnement à 22 920 € et en section d'investissement à

34 326 €.

Budget annexe Locaux commerciaux					
Dépenses					
Fonctionnement			Investissement		
Ch 011	CA 2024	BP 2025	Ch 001	CA 2024	BP 2025
61528 Autres	0,00 €	4 425 €	Solde d'exécution de la section d'investissement	420,87 €	0,00 €
63512 Taxes foncières	2 123,00 €	2 500 €	<b>Sous total</b>	<b>420,87 €</b>	<b>0,00 €</b>
6156 Maintenance	0,00 €	775 €	<b>Ch 040</b>		
			13911 Subventions d'investissement	829,34 €	900 €
<b>Sous total</b>	<b>2 123,00 €</b>	<b>7 700 €</b>	13913 Subventions d'investissement	674,80 €	700 €
<b>Ch 023</b>			21731 Bâtiments publics	0 €	0 €
023 Virement à la section d'investissement		3 070 €	<b>Sous total</b>	<b>1 504,14 €</b>	<b>1 600 €</b>
<b>Sous total</b>	<b>0 €</b>	<b>3 070 €</b>	<b>Ch 16</b>		
<b>Ch 042</b>			1641 Emprunts	6 460,05 €	7 000 €
6811 Dotations aux amortissements des in	7 557,86 €	10 000 €	165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0 €
<b>Sous total</b>	<b>7 557,86 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>6 460,05 €</b>	<b>7 000 €</b>
<b>Ch 65</b>			<b>Ch 21</b>		
6588 autres Charges diverses de gestion c	0,08 €	100 €	2131 Autres bâtiments	0 €	7 000 €
<b>Sous total</b>	<b>0,08 €</b>	<b>100 €</b>	2188 Autres immobilisations	0 €	8 726 €
<b>Ch 66</b>			2158 Installation, matériel et outillages tech	1 740,40 €	10 000 €
66111 Intérêts réglés à l'échéance	537,71 €	500 €	<b>Sous total</b>	<b>1 740 €</b>	<b>25 726 €</b>
66112 Rattachement ICNE	111,70 €	112 €			
661121 Montant des ICNE de l'exercice	-127,00 €	-112 €			
<b>Sous total</b>	<b>522,41 €</b>	<b>500 €</b>			
<b>Ch 67</b>					
673 Titres annulés sur exercices antérieur	1 740,00 €	1 550 €			
<b>Sous total</b>	<b>1 740,00 €</b>	<b>1 550 €</b>			
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>11 943,35 €</b>	<b>22 920 €</b>	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>10 125,46 €</b>	<b>34 326 €</b>
Recettes					
Fonctionnement			Investissement		
Ch 002	CA 2024	BP 2025	Ch 021	CA 2024	BP 2025
002 Résultat d'exploitation reporté	5 000,00 €	5 000 €	021 Virement de la section d'exploitation	0 €	3 070 €
<b>Sous total</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>0 €</b>	<b>3 070 €</b>
<b>Ch 042</b>			<b>Ch 040</b>		
777 Quote part de subventions d'investisse	1 504,14 €	1 600 €	28131 Bâtiments	7 557,86 €	10 000 €
<b>Sous total</b>	<b>1 504,14 €</b>	<b>1 600 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>7 557,86 €</b>	<b>10 000 €</b>
<b>Ch 75</b>			<b>Ch 10</b>		
752 Revenus des immeubles	15 150 €	16 050 €	1068 Excédents de fonctionnement capitalisé	18 954,27 €	4 869,06 €
7588 Autres produits gestion courante	158,27 €	270 €	<b>Sous total</b>	<b>18 954,27 €</b>	<b>4 869,06 €</b>
<b>Sous total</b>	<b>15 308,27 €</b>	<b>16 320 €</b>	<b>Ch001</b>		
<b>Ch 77</b>			001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		16 386,67 €
778 Autres produits exceptionnels			<b>Sous total</b>	<b>0 €</b>	<b>16 387 €</b>
<b>Sous total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0 €</b>			
<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>21 812,41 €</b>	<b>22 920 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>26 512,13 €</b>	<b>34 326 €</b>

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur Pierre BONNET,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **ADOpte** LE BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX DE LA COMMUNE

- **AUTORISE** M le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits de dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

Fonctionnement : 7.5%

Investissement : 7.5%

## 9. **Subvention produit amendes de police**

Rapporteur : M. GRONDIN

Chaque année, il est possible de solliciter une subvention au titre des amendes de Police (pour les communes de moins de 10 000 habitants), le taux de subvention pour les amendes de police varie entre 33 et 35% pour une dépense éligible plafonnée à 35 000€ HT.

Il est proposé de présenter un dossier pour les travaux de sécurisation routière dans le bourg

*Le Conseil Municipal,*

*Où l'exposé de Monsieur Julien GRONDIN,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

- **APPROUVE** la sollicitation d'une subvention au titre des amendes de police 2025.

## 10. **Vente photocopieur**

Rapporteur : M le Maire

Dans un objectif de favoriser le réemploi du matériel et véhicules dont la collectivité et services n'ont plus l'utilité, Monsieur le Maire propose de mettre en vente, par le système d'enchères publiques sur le site internet « Web enchères », certains biens mobiliers amortis dans leur totalité.

Cette démarche participe au développement durable et à la bonne gestion du patrimoine et des finances communales.

Il est proposé de vendre le photocopieur de la Mairie pour la somme de 300 €.

*Le Conseil Municipal,*

*Où l'exposé de Monsieur le Maire,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

- **APPROUVE** la vente du photocopieur de la Mairie pour un montant de 300 € sur un site de vente aux enchères.

## 11. **Modification règlement salle Henri IV**

Rapporteur : M CORMIER

M CORMIER indique qu'une entreprise souhaite louer la salle Henri IV pour une activité sportive. Or toute occupation du domaine public donne lieu à redevance, excepté pour les associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

Il est proposé de fixer un tarif ainsi rédigé :

Forfait annuel de 800€ pour une société privée ayant une activité culturelle, sportive ou sociale à destination des habitants pour la mise à disposition de la petite salle Henri IV pour une utilisation maximale de 5 h par semaine avec des horaires fixes.

Tarif horaire de 10€ pour une société privée ayant une activité culturelle, sportive ou sociale à destination des habitants pour la mise à disposition de la petite salle Henri IV pour une utilisation régulière à horaires fixes.

M CORMIER indique qu'il n'existe pas de délai de réservation pour la salle Henri IV, ce qui pose difficulté pour l'organisation du service (état des lieux et ménage le dimanche notamment)

Il est proposé d'insérer :

Article 11 – Délais de réservation

Un délai de réservation d'un mois est exigé pour la réservation des deux salles Henri IV, excepté pour certaines situations non prévisibles (location de salle suite à des obsèques)

*Le Conseil Municipal,*

*Oui l'exposé de Monsieur Cyrille CORMIER,*

*Après en avoir délibéré,*

*A l'unanimité,*

- **APPROUVE** la modification du règlement et des tarifs de la salle Henri IV à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

### **Informations**

Venue de M le Préfet de région le 09/04 : visite du chantier cellules commerciales et de la salle Henri IV qui ont bénéficié du fonds vert (subvention d'état)

La course cycliste Région Pays de la Loire passera le 8 avril prochain à La Limouzinière vers 11h (étape Machecoul – La Baule)

Le chantier des commerces et logements place Sainte Thérèse avance bien, les travaux de charpente débuteront le 07/04

Le Conseil Municipal des enfants a présenté ses projets pour la commune : parcours de BMX, structure type acrobranche et parc animalier. Le projet parcours de BMX a été retenu par le Conseil Municipal et budgété pour cette année 2025.

L'ambitieux programme culturel au château pour 2025 est présenté dans le bulletin communal.

Mme Rambaud recherche des bénévoles pour le 26/04 (tenue du bar) lors de la journée Botanique et Mme Picard cherche des bénévoles le 24 Mai pour les olympiades familiales

A partir du 1<sup>er</sup> avril, Sylvie Delarue sera affectée à l'accueil de la mairie suite à un reclassement.

M le Maire apporte son soutien à Mme Myriam Recoquillé, conseillère municipale, qui entreprend le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle.